

Référent Recherche

Carole CHAZOULE,
ISARA-Lyon
cchazoule@isara.fr

Référent Acteur

Laurent JOYET
Chambre régionale d'agriculture
laurent.joyet@aura.chambagri.fr

Laboratoires

- ISARA-Lyon – LER-Lyon 2
- SIGMA – UMR CNRS 6602
- Montpellier SupAgro – UMR-INNOVATION
- AgroParisTech – UMR METAFORT
- INRA-AgroParisTech-Paris Saclay, UMR SAD-APT
- Grenoble INP – UMR G-SCOP

Partenaires

- Chambre d'Agriculture Régionale Auvergne Rhône Alpes
- Chambre d'agriculture de l'Isère
- Chambre d'agriculture du Rhône
- Chambre d'agriculture Savoie Mont Blanc
- Comité Rhône-Alpes Gourmand

Quelles contributions au développement régional et à l'innovation ?

Les réorganisations de filières régionales que l'on constate aujourd'hui en Auvergne Rhône-Alpes et que nous appelons SYAM s'inscrivent dans une perspective de développement de systèmes alimentaires durables : elles ouvrent la possibilité d'un renouvellement du lien entre les acteurs d'un territoire et du partage de la valeur, d'une sécurisation de l'emploi agricole et agroalimentaire et de la relocalisation des systèmes alimentaires.

Un renouvellement dans la structuration des systèmes et dans les relations entre les opérateurs

Syam : Des relations renouvelées entre les acteurs du système alimentaire

Un renouvellement dans le processus de qualification et différenciation du produit

Un renouvellement dans le rôle de l'action publique

Quels terrains d'étude ?

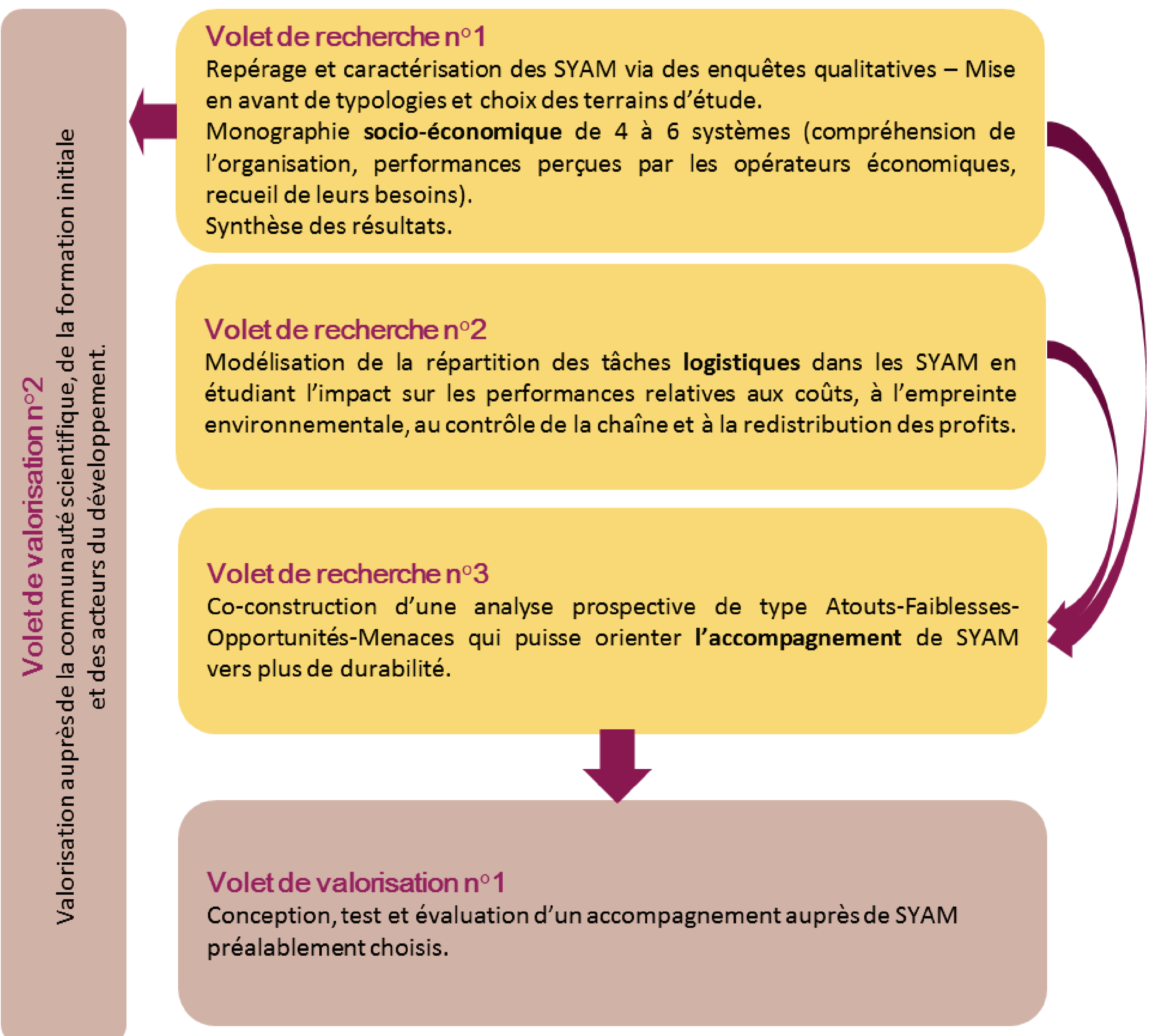
Les terrains d'étude du projet SYAM sont des systèmes alimentaires qui répondent à des critères définis a priori avec l'équipe de chercheurs, les acteurs partenaires et les acteurs des expérimentations suivies. Le schéma ci-contre reprend les principales caractéristiques de ce que nous appelons un système alimentaire du milieu.

Quelle organisation du travail et du partenariat ?

Les parties prenantes du projet échangent régulièrement à travers des réunions mensuelles du groupe opérationnel (GOP). Une mise en commun des avancées sur chaque volet du projet est prévue au cours de comités de pilotage qui se réunissent tous les 6 mois.

Ensemble et au travers de ces deux instances, les questionnements de recherche et de développement seront orientés ou réorientés, les résultats des études qualitatives et quantitatives seront analysés, les outils d'accompagnement co-construits et expérimentés.

Les parties prenantes du projet dialogueront également avec les entreprises « études de cas » qui ne seront pas considérées seulement comme des terrains d'expérimentation mais seront impliquées dans la gouvernance de certains volets.



Pour quels résultats et livrables opérationnels ?

Des outils opérationnels : des grilles d'évaluation et des indicateurs de la performance logistique et environnementale des SYAM, des propositions d'améliorations organisationnelles basées sur les approches du génie industriel et de la recherche opérationnelle, un cahier des charges pour accompagner des acteurs opérant dans un SYAM. Des outils pour l'accompagnement : un outil de diagnostic participatif et prospectif, des outils autoportés, auto-diagnostic pour les entreprises en particulier. Des outils pédagogiques et de diffusion : jeu, films, modules de formations, 4 pages thématiques..